

DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 NOVEMBRE 2015

Nombre de Conseillers : 37
En exercice : 37
Présents : 34
Pouvoirs : 3
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 17 novembre 2015

Le 23 novembre 2015, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON, Président, au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Jean-Claude AUBERT, Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Bernard GRISON, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Nathalie BARDE (Pouvoir Marc PECHOUX), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux), Dominique DESFORGES (Pouvoir Claude TRASSARD), Marie LABROSSE (Saint Bernard), Gilles LEMOINE (Sainte Euphémie), Marie-Claude OVISTE (Savigneux), Monique RONGEON (Ars sur Formans), Anny SANLAVILLE (Pouvoir Vincent LAUTIER), Nathalie TISSERAND (Parcieux).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Marie-Christine THEVENET (Villeneuve).

Secrétaire de séance : Christian BAISE

**OBJET : ACTION SOCIALE – PETITE ENFANCE : AVENANT AUX CONVENTIONS DE GESTION DES EQUIPEMENTS
PETITE ENFANCE**

En l'absence de Mme Anny SANLAVILLE, Vice-Présidente en charge de l'Action sociale et du Logement, Mr Bernard GRISON, Président, rappelle que dans le cadre de sa compétence action sociale, la Communauté de communes Dombes Saône Vallée a la responsabilité de plusieurs équipements petite enfance, gérés par les associations Espace Talançonnais d'une part, et Val Horizon d'autre part. Cette gestion est encadrée par deux conventions de partenariat avec chacune de ces associations.

Ces deux conventions arrivent à échéance le 31 décembre 2015. L'association Espace Talançonnais travaille actuellement sur un « pacte de coopération » réunissant la commune de Reyrieux, la communauté de communes, la CAF et le Conseil départemental pour l'ensemble des actions du centre social. Ce document chapeautera la convention de partenariat concernant la petite enfance.

Le pacte ne sera prêt qu'au premier trimestre 2016, il est, par conséquent, nécessaire de différer la signature de la future convention petite enfance après la signature du pacte de coopération.

Afin de garder un planning identique pour les deux associations, la signature de la nouvelle convention avec Val'horizon serait également différée.

Comme cela est autorisé par l'article 11 des conventions avec les deux associations, il est proposé au Conseil de les prolonger par avenant jusqu'à la date du 30 avril 2016 après la signature du pacte de coopération pour l'équipement de Reyrieux.

Les projets d'avenants sont présentés en séance.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité, M. Michel RAYMOND ne prenant pas part au vote pour l'avenant concernant Val'horizon :

- ✓ **Adopte** les avenants aux conventions entre la CCDSV et l'association Espace Talançonnais pour la gestion de l'espace petite enfance à Reyrieux d'une part, et l'association Val'horizon pour la gestion des autres équipements petite enfance du territoire d'autre part ;
- ✓ **Autorise** le président à signer ces avenants.

A Trévoux, le 23 novembre 2015

**Le Président,
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **- 1 DEC. 2015**
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20151123-2015C122-AS
Affichage le :

- 1 DEC. 2015

